



Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les IEN,

Permettez-nous tout d'abord au nom du Se-UNSA de vous présenter nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année, pour vous personnellement bien sûr mais également pour le service public d'éducation en général, vœux de changement vers un progrès affirmé pour la réussite des élèves et les conditions de travail de leurs enseignants. Nous n'oublions pas les personnels des services de la direction académique auxquels nous souhaitons également une bonne année.

Les enseignants sont aussi invités par le SE-UNSA à formuler à l'attention du Président de la République tout un ensemble de vœux de changement.

Pour les enseignants des écoles : vœux d'un exercice apaisé du métier et amélioration de leurs conditions de travail, accès à l'ISOE, augmentation du ratio de Hors-classe, temps partiel à 80%, droit à la mobilité géographique et professionnelle, indemnisation réelle des frais liés aux déplacements professionnels, programmation d'une revalorisation professionnelle.

Mais pour l'heure, et plus dans l'actualité brûlante, vœux d'une meilleure organisation des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine. En effet, nous tenons à porter à votre connaissance les inquiétudes des professeurs des écoles qui ne voient pas dans le projet de réforme des rythmes scolaires les progrès pour les élèves et les améliorations pour leurs conditions de travail. Sur ce sujet, nous pensons Madame la Directrice, que la réussite de cette partie de la refondation ne pourra pas se faire sans les enseignants et nous vous demandons de mettre en place autant que de besoin des commissions de travail avec les organisations représentatives des personnels que nous sommes. Organisation des 4 jours et demi, et déclinaison concrète des 108H. Il semble que les arbitrages finaux seront de votre ressort et nous estimons légitimes de porter la voix des professionnels dans des instances réunies plus souvent qu'à l'habituel. En intersyndicale, nous porterons également le 23 janvier, nos revendications auprès du recteur.

Un autre sujet touche profondément les conditions de travail de nos collègues : le mouvement départemental.

Après avoir pendant plusieurs mois réclamé que nous soyons consultés sur le projet d'harmonisation académique des règles du mouvement, nous avons été entendus dans l'urgence avant les vacances. Monsieur le Recteur vient de nous faire savoir qu'il acceptait notre demande de report à 2014 de ce projet.

Néanmoins, les objectifs affichés pour nous restent inconsistants :

- Une harmonisation académique ? ... nous, nous, pensons qu'elle doit être nationale
- Une simplification des règles ? oui, pourquoi pas, mais attentions à la cohérence des règles ... comme un château de carte, en bouger une seule pourrait faire s'écrouler l'édifice...

- Une transparence qui ne serait pas effective ? eh bien, nous pensons qu'elle l'est et nous en sommes garants... lorsqu'elle ne l'est pas, c'est bien des modalités d'affectations sont opérées par l'administration, elle-même (poste à profil par exemple ...)

Le SE-UNSA a donc dit au Recteur son opposition à cette harmonisation académique qui méconnaîtrait les réalités locales. Les règles actuelles dans chaque département satisfont pleinement les collègues qui savent qu'ils sont traités avec équité et en toute transparence et il ne faudrait pas instaurer un mécontentement inutile.

La décision sage du report éventuel de toute modification à 2013 va obliger à remettre l'ouvrage sur le métier au niveau académique. Néanmoins, l'évolution des règles du mouvement doit continuer à se faire régulièrement par le biais d'un dialogue constructif entre les délégués des personnels et l'administration départementale dans l'intérêt des personnels. Pour le SE-UNSA, nous devons donc avoir rapidement un groupe de travail départemental sur les règles du mouvement car des améliorations sont toujours possibles pour le mouvement 2013.

Venons-en maintenant à la formation continue, sujet de cette CAPD.

Quelques remarques :

- Nous regrettons les moyens insuffisants qui ne peuvent permettre une vraie formation continue pour l'ensemble des collègues. La suppression des postes de BDFC a empiré la situation.
- Au vu du faible taux de candidatures sur les stages hors temps scolaires, les collègues tiennent à la formation sur le temps scolaire.
- Nous demandons à ce que les collègues à 80 % qui remplaceront en stage filé sur les 7 dernières semaines de l'année soient informés le plus rapidement possible de leur lieu d'affectation afin qu'ils puissent préparer ce service et organiser leur vie professionnelle.

Nous souhaitons également connaître les dispositions concernant la mise en place du DIF ; beaucoup de collègues nous sollicitent sur cette possibilité, ainsi que les congés-formation, les bilans de compétence en vue d'une reconversion professionnelle.

Voilà, tout un ensemble de demandes du SE-UNSA et de vœux qui ne sont pas utopistes, Madame la Directrice académique. Le bon sens et la bonne volonté peuvent concrétiser un changement bénéfique pour tous... en 2013, il faudra compter AVEC les enseignants.